# Les conditions d'émergence de l'action dans le langage

Jean-Paul Bronckart, Ecaterina Bulea & Isabelle Fristalon
Section des Sciences de l'Education
Université de Genève
<Jean-Paul.Bronckart@pse.unige.ch>

Dès nos premiers travaux relevant de *l'analyse des discours* (voir Bronckart *et al.* 1985), nous avions soutenu que toute production verbale constituait une forme d'action humaine particulière, qui était étroitement articulée aux activités et/ou actions non verbales ou générales. Si, en dépit de diverses évolutions théoriques et terminologiques (voir Bronckart 1997), cette position s'est maintenue par la suite, elle présentait cependant surtout un caractère « de principe » : nous ne nous étions pas dotés d'un cadre de référence précis ayant trait aux phénomènes d'ordre praxéologique, et nous exploitions de fait (sans les interroger) quelques notions issues de la « sémantique de l'action » proposée par Ricœur (1977).

C'est pour dépasser cette situation que nous avons entrepris deux démarches parallèles dont cette contribution présentera quelques aspects : d'une part un examen approfondi des multiples modèles ou conceptions proposés par la philosophie et par les sciences humaines/sociales ; d'autre part la mise en place d'un programme de recherche¹ visant à analyser les caractéristiques des conceptualisations qui sont élaborées par des actants humains à propos de certaines de leurs activités pratiques, en l'occurrence à propos d'activités de travail.

# 1. Conceptions et problématiques relatives à l'agir humain

Tentons d'abord une délimitation préalable de l'objet de notre investigation. En nous inspirant de Salanskis (2000 : 26-32), nous considérerons d'abord que cet objet a trait à un sous-ensemble de phénomènes qui associent étroitement un *processus dynamique* (une *impulsion*) et un *résultat* (ou *trace* de cette impulsion). Dans la mesure où l'univers n'est constitué que de matière en perpétuelle activité, cet objet

\_\_\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Conduit par les membres du groupe Langage, Action, Formation (LAF), ce programme de recherche s'intitule *L'analyse des actions et des discours en situation de travail et leur exploitation dans les démarches de formation*, et il a bénéficié des subsides N° 114-065376 et N° 101311-101609 du Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique.

concerne plus précisément des segments « découpés » dans ce flux continu, ou encore des *unités* d'impulsion-résultat dont on peut identifier la *source*, c'est-à-dire l'instance à partir de laquelle elles sont mises en œuvre : l'expression « le soleil a fait fondre la glace » désignerait une unité de ce type (le soleil est la source, la chaleur est l'impulsion et la fonte de la glace constitue le résultat). Mais notre objet est plus restreint encore ; il ne concerne que *ce sous-ensemble d'unités impulsion-résultat qui ont leur source dans un organisme humain*, organisme dont on admettra qu'il est doté de capacités mentales et comportementales.

Nous avons de la sorte délimité « ce à quoi s'adressent » les propositions théoriques que nous allons examiner dans ce qui suit. Nous désignerons cet objet visé par l'expression d'agir humain (ou agir-référent), et nous admettrons d'emblée que les « modèles » théoriques examinés² relèvent de démarches interprétatives, visant à identifier et à conceptualiser le statut et les propriétés de cet agir-référent.

### 1.1. Activité, action et opération chez Leontiev

Cet auteur a développé une théorie de l'activité (1979) qui pose d'abord que les connaissances et les œuvres humaines ne constituent, ni de simples reflets de l'organisation préexistante du monde, ni les résultats de la mise en œuvre de capacités mentales innées, mais sont d'abord le produit de leurs pratiques, elles-mêmes socio-historiquement déterminées : c'est l'agir socialisé qui est le moteur du développement humain, parce que c'est à travers lui que s'effectue toute rencontre entre les individus et leur milieu. Leontiev analyse alors cette praxis généralisée en y distinguant des niveaux différents de saisie : l'activité (au sens strict), l'action et l'opération. Le concept d'activité s'applique à toute organisation collective comportements orientée par une finalité déterminée, et l'on peut en conséquence distinguer des types d'activités sur la base de ce critère de finalité: activité de nutrition, de reproduction, d'évitement du danger, etc. Le concept d'action saisit l'agir collectif en tant qu'il est articulé à des buts dont les actants concernés peuvent avoir conscience; ce qui implique que l'action en tant que telle n'est attestable que chez les humains, qui ont la capacité de se forger des représentations des effets probables de l'activité dans laquelle ils sont engagés. Le concept d'opération concerne enfin les processus particuliers qui sont mis en œuvre pour accomplir une action; il

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Nous ne pourrons présenter ici que quelques propositions théoriques extraites d'un examen d'ensemble qui a porté sur une vingtaine de « modèles », et dont les résultats exhaustifs sont présentés dans Bronckart (2004).

a trait en d'autres termes au « comment » une action est réalisée, ou encore à la solution technique qui est adoptée pour atteindre un but donné.

Nous adhérons au positionnement général de Leontiev, et nous reconnaissons la pertinence des niveaux d'analyse qu'il évoque ; mais cette approche ne propose cependant qu'une analyse très générale (et insuffisante) des propriétés définitoires de l'action humaine.

### 1.2. L'élaboration du concept d'action en philosophie analytique

Le propos d'Anscombe dans Intention ([1957] 2001) était précisément d'identifier et de caractériser les phénomènes humains relevant de l'ordre de l'action, et de les différencier ce faisant des simples événements se produisant dans la nature. Pour l'auteure, ces deux sortes de phénomènes sont relatés dans des jeux de langage différents. A titre d'exemple, l'énoncé « deux tuiles tombent du toit sous l'effet du vent » relate un pur événement, c'est-à-dire un enchaînement de phénomènes inscrits dans l'espace-temps, et dont les relations peuvent faire l'objet d'une explication causale. Par contre, un énoncé du type « Pierre fait tomber deux tuiles du toit pour endommager la voiture du voisin qu'il déteste » relate un enchaînement qui peut être saisi, soit comme événement, soit comme action. Dans le premier cas, on considèrera simplement que le phénomène a (Pierre manipule les tuiles) est la cause matérielle du phénomène b (la voiture du voisin est endommagée). Mais selon l'auteure, une telle interprétation néglige délibérément les caractéristiques de l'enchaînement verbalisées dans l'énoncé-exemple par fait tomber, pour et qu'il déteste. Elle manque en d'autres termes les propriétés psychiques imputées à Pierre, en l'occurrence l'évocation de l'existence d'un motif (ou raison d'agir : Pierre déteste son voisin) et d'une intention (Pierre fait tomber ... pour). Et ce n'est que lorsque ces propriétés psychiques sont prises en compte, et que sont examinées leurs relations avec les propriétés matérielles de l'unité d'impulsion-résultat, qu'un enchaînement de phénomènes se trouve saisi en tant qu'action. Sur la base de cette approche, Ricœur (1977) a proposé plus tard une sémantique de l'action, qui identifie et définit les paramètres permettant de distinguer cette dernière des simples événements. Selon lui, toute action implique un agent qui, en intervenant sur le monde, mobilise des capacités comportementales et mentales dont il se sait disposer (un pouvoir-faire), des motifs ou raisons qu'il assume (le pourquoi du faire) et des intentions (les effets escomptés du faire); ces trois paramètres définissant la responsabilité de l'agent dans l'action.

Si les notions ainsi proposées constituent des éléments incontournables pour une identification des propriétés de l'action, l'approche qui les soustend a cependant une tonalité *individualiste*. Comme l'a montré Filliettaz (2002 : 146-147), l'action y est saisie comme production d'un agent solitaire, sans que ne soient pris en compte les facteurs sociaux et sémiotiques susceptibles d'influencer son déroulement : tout se passe donc comme si les représentations de l'agent constituaient les seuls déterminismes de l'action, et comme si, en conséquence, la connaissance de la teneur de ces représentations lors du déclenchement d'une action était suffisante pour comprendre l'ensemble des caractéristiques effectives de son déroulement.

#### 1.3. Les trois saisies de l'action sociale chez Habermas

Un des aspects des propositions d'Habermas (1987) est de considérer que l'action humaine ne peut s'appréhender en tenant compte seulement de sa détermination par les représentations initiales de l'agent, et notamment par des règles de rationalité et d'efficacité dont ce dernier disposerait. Il ne s'agit là, pour l'auteur, que d'une des dimensions de l'organisation de l'action, qui co-existe avec d'autres dimensions, sinon plus fondamentales, du moins plus spécifiquement humaines. Le principe de cette approche est que tout agir humain se déploie en regard de représentations collectives qui sont organisées en trois systèmes qualifiés de mondes (formels ou représentés). Tout agir se déploie dans un milieu physique dont il convient d'avoir une connaissance adéquate, et ce sont les connaissances relatives à cet univers matériel qui sont constitutives du monde objectif. Tout agir se déploie aussi dans le cadre de règles, de conventions, de valeurs élaborées par un groupe particulier, qui portent notamment sur les conditions d'organisation des tâches et sur les modalités de coopération entre les membres qui y sont impliqués, et les connaissances collectives accumulées à ce propos sont constitutives du monde social. Enfin, tout agir mobilise des personnes, dotées d'une économie psychique et de caractéristiques qui, pour être « privées » (elles sont inscrites en un organisme, selon des modalités d'organisation toujours singulières), ont néanmoins aussi fait l'objet de démarches « publiques » de connaissance, et ce sont les produits de ces démarches qui sont constitutives du monde subjectif. En un état synchronique donné, ces trois mondes constituent des systèmes de coordonnées formelles vis-à-vis desquels tout agir humain exhibe des prétentions à la validité, et à partir desquels s'exercent en retour des évaluations et/ou des contrôles collectifs.

Ces quelques éléments font, assez artificiellement, l'impasse sur le statut attribué par Habermas à l'agir communicationnel, mais ils suffisent à montrer que si elle est déterminée par les représentations initiales d'un agent, toute action est également co-déterminée par les représentations

collectives issues des trois mondes. Mais cette approche, pas plus que la précédente, n'aborde néanmoins les dimensions dynamiques ou temporalisées du cours de l'agir.

# 1.4. L'action comme « pilotage » ou « régulation » des conduites humaines

L'approche de la dimension temporelle de l'agir peut être identifiée dans l'œuvre de Schütz (1998)<sup>3</sup>, et à l'état d'ébauche dans certains écrits de Bühler (voir Friedrich 1999).

Pour Schütz, les approches qui précèdent procèdent d'une lecture post hoc des conduites humaines qui, saisissant ces dernières dans leur achèvement stabilisé, leur attribue une dimension de rationalité, et qui projette ensuite cette dimension sur les conduites telles que les vivent les actants. Or, selon lui, chaque actant attribue à son agir un sens particulier, qui en outre se modifie dans le cours de l'agir, et le problème est dès lors d'identifier les mécanismes par lesquels cette couche de sens première s'articule à la seconde, rationnelle ou socialisée. L'auteur souligne ainsi la nécessité de distinguer l'action accomplie de l'action en train de se faire : cette dernière comporte certes un sens de départ (issu d'un acte réfléchi de l'actant), mais ce sens est susceptible de se modifier dans des directions a priori imprévisibles à mesure que l'action s'accomplit. Et il insiste sur la nécessité corrélative d'une prise en compte du temps interne selon lequel l'action se déploie, temporalité dynamique et poly-déterminée, à distinguer de la saisie temporelle rétrospective qui tend à conférer à cette même action unité et homogénéité.

Bühler a quant à lui insisté sur la nécessité d'une étude de ce même cours temporel de l'action, conçu en termes de mécanismes de *pilotage* ou de *régulation*. Pour cet auteur, si l'action constitue bien l'unité d'analyse en laquelle se manifeste la dimension téléologique du fonctionnement humain, les buts ou intentions imputables à l'actant ne coïncident cependant en principe jamais avec le cours effectif de l'action, ou encore avec sa *réalisation*. L'actant se trouve en effet exposé à de multiples systèmes de connaissances ou de déterminations qui interfèrent avec le but qu'il s'est donné et il se trouve de la sorte contraint de « piloter à vue ». Dans cette conception, l'action ne se réduit donc plus au vécu intentionnel d'un sujet, mais se définit plutôt par les mécanismes de pilotage d'actants aux prises avec des déterminations contradictoires.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Pour une analyse, voir Friedrich (2001).

### 1.5. La dissociation de l'acteur et de l'action chez Giddens

La théorie de la structuration proposée par Giddens vise à mettre en évidence les processus par lesquels les pratiques sociales, à la fois procèdent de propriétés structurelles déjà là, et recréent sans cesse ces mêmes propriétés, en même temps qu'elles permettent aux acteurs de s'exprimer en tant que tels. Cette approche met l'accent sur les capacités réflexives des acteurs, qui leur permettent de comprendre (voire de contrôler) ce qu'ils font dans le flux continu de la vie sociale, mais elle introduit en outre une différenciation importante relative aux modalités de réalisation de ces capacités : si elle peut certes se manifester au niveau verbal (en tant que conscience discursive), la réflexivité opère plus fondamentalement au niveau de la conscience pratique, « laquelle est tout ce que les acteurs connaissent de façon tacite, tout ce qu'ils savent faire dans la vie sociale sans pour autant pourvoir l'exprimer directement de façon discursive » (1987: 33). L'analyse que propose l'auteur des modalités d'engagement des acteurs dans l'action met en évidence trois processus importants : - l'acteur exerce un contrôle réflexif sur l'activité en cours : il « suit » le flux de cette activité et analyse les dimensions physiques et sociales de son contexte ; - l'acteur exerce une rationalisation, c'est-à-dire élabore une compréhension « théorique » du fondement de son agir et de celui des autres (quelle est la nature de ce qui est fait, et à quelle intention ce faire correspond-il?); - l'acteur peut enfin se doter d'une motivation, en tant que fondement ou désir justifiant le déploiement de l'activité. Si ces processus sont importants, ils ne seraient cependant pas pour autant définitoires de l'action ; pour Giddens, les motivations et les intentions sont des dimensions qui dépendent essentiellement de facteurs externes à l'agir lui-même (la plupart de nos actions quotidiennes n'ont aucun motif particulier, et par ailleurs le cours d'une action peut aboutir à des effets sans aucun rapport avec son intention initiale). En conséquence, l'action se définirait exclusivement par son pouvoir, ou encore par son résultat : par son statut d'intervention humaine susceptible de modifier le cours d'un procès concret.

## 2. L'agir et sa « figuration » dans le langage

Le parcours qui précède est évidemment loin d'être exhaustif, mais il suffit à mettre en évidence la diversité des angles interprétatifs de l'agir humain, et en conséquence celle des modèles de l'activité et/ou action qui en résultent. Face à cette diversité, nous nous sommes dotés d'un appareil conceptuel stabilisé, dans les termes duquel nous avons formulé notre

problématique générale ainsi que le questionnement qui oriente la démarche empirique qui sera présentée sous 3 et 4.

## 2.1. Sémiologie et problématique générales

La *sémiologie* que nous avons élaborée mobilise notamment les notions qui suivent (pour une présentation complète, voir Bronckart 2004 : 110-115).

Nous utilisons le terme d'agir-référent pour qualifier le « donné » de nos recherches ; ce terme désigne donc toute unité d'intervention dans le monde d'un ou de plusieurs humain(s). Dans certains contextes, cet agir peut constituer un *travail* dont la structure peut être décomposée en *tâches*. Et dans le déploiement temporel du *cours de l'agir*, on peut distinguer des chaînes de *procès*, ces derniers pouvant relever d'actes et/ou de gestes.

S'agissant enfin des humains intervenant dans l'agir, nous utilisons le terme d'actant pour évoquer toute personne impliquée dans l'agir-référent. Au plan interprétatif, nous utilisons le terme d'acteur lorsque les mises en forme érigent l'actant en une source de procès dotée de capacités, de motifs et d'intentions, et le terme d'agent lorsque les mises en forme n'attribuent aucune de ces propriétés à la source d'un procès.

Dans le cadre de notre problématique générale, nous soutenons le caractère premier de l'activité, en tant que format social organisant et régulant les interactions des individus avec le milieu, et nous soutenons également que la construction des actions relève d'un processus interprétatif, qui opère à partir de cette activité, et plus largement à partir de l'ensemble des pré-construits collectifs. Dans cette perspective, les actions sont conçues comme des formes qui se construisent sous l'effet de la réflexivité dont témoignent les protagonistes de l'activité : qu'il s'agisse de la réflexivité des observateurs ou de la réflexivité des actants directement impliqués dans l'activité ; que cette réflexivité se manifeste en une conscience pratique ou en une conscience discursive (voir la distinction de Giddens sous § 1.5.). Sous ce dernier aspect, nous distinguons dès lors l'action en tant que construction externe, attribuée aux actants par « les autres », et l'action en tant que construction interne, assumée et intériorisée par un actant.

Cette approche généalogique ne nous paraît pas en contradiction avec l'affirmation du caractère *dialectique* des rapports entre processus d'ordre individuel et processus d'ordre social/collectif. Les formes actionnelles qui se construisent dans l'évaluation de l'activité peuvent se cristalliser, se généraliser, et devenir ce faisant, en un temps ultérieur, des éléments constitutifs des pré-construits (et de l'activité). Mais ce mécanisme de réintégration des produits des interactions synchroniques dans le collectif-

historique n'est pas incompatible avec la thèse selon laquelle c'est depuis le fonctionnement collectif que se met en mouvement le processus dialectique: les formes d'actions ne sont pas d'abord des productions sui generis de la pensée des actants individuels; elles sont des produits de mécanismes interactifs complexes, auxquels participent certes ces actants, mais qui ne peuvent se déployer que dans le cadre plus ou moins contraignant d'activités toujours historiquement déjà là.

S'agissant du statut de l'action comme forme construite, nos réflexions initiales s'inspiraient du seul modèle issu de la philosophie analytique; nous nous demandions dans quelle mesure le processus interprétatif imputait à l'agent des intentions, des motifs et une responsabilité à l'égard d'un segment d'agir. Ce faisant, nous considérions de fait que le processus de construction ne pouvait aboutir qu'à une seule forme, ou à une seule « figure » de l'action : celle d'un processus totalement sous la dépendance des propriétés psychologiques disponibles chez l'actant au moment du déclenchement de son intervention sur le monde, actant ainsi érigé en acteur totalement maître de la situation. Si une telle image de l'action peut effectivement être construite, d'autres formes présentant d'autres propriétés peuvent à l'évidence l'être aussi. Comme l'ont montré notamment les travaux de Schütz ou de Bühler, peuvent se construire des formes qui, soit organisent le vécu de l'agir des actants impliqués, soit articulent des ingrédients de ce vécu aux multiples déterminismes, matériels ou sociaux, qui s'exercent sur le cours de l'agir, soit encore intègrent plus nettement la dimension temporelle de ce cours d'agir, avec notamment la gestion des obstacles qui y surviennent et les réorientations que ceux-ci impliquent. En conséquence, si nous soutenons que l'action, comme l'acteur/agent, sont bien des formes construites dans le processus interprétatif, la nature même de ces formes peut être variable, et la question de savoir quelle forme précise se construit dans un processus interprétatif donné devient dès lors une question empirique, que nous posons comme telle dans le cadre de notre recherche.

# 2.2. La figuration de l'agir dans et par le langage

La thèse du *cercle herméneutique* de Ricœur, proposée notamment dans *Temps et récit* (voir 1983), est trop connue pour que nous la reformulions ici en détail. Elle pose essentiellement : - qu'au seul niveau de leur « monde vécu », les humains sont dans l'incapacité de comprendre et l'organisation causale-temporelle et les déterminismes de l'agir (notamment la part de responsabilité imputable à des actants singuliers) ; - que l'élaboration des textes narratifs constitue un processus dont le but fondamental est de dépasser cet « état de discordance », en proposant des

figures ou des schématisations intelligibles de l'agir humain; - que c'est dans le contact *interprétatif* avec ces textes narratifs que les humains se reconstruisent une compréhension des actions qui tend à la rationalité, et qu'ils tentent ce faisant de se comprendre eux-mêmes en tant qu'acteurs intervenant en permanence dans le monde.

Si nous nous inscrivons dans le prolongement de cette approche, nous la généralisons cependant dans deux directions. Tout d'abord, nous posons que les élaborations relevant de la « conscience discursive », c'est-à-dire les pratiques langagières, peuvent constituer, selon la formule de Quéré (1992), une occasion de *morphogenèse des faits sociaux* dans leur ensemble. En ce sens, nous nous centrons sur la *morphogenèse de l'action*, en tant qu'elle n'est qu'un aspect de ce processus morphogénétique général. Nous soutenons ensuite que ce processus peut se déployer dans *toute forme de production langagière*, et pas seulement dans les textes narratifs.

Par ailleurs, nous nous interrogeons aussi sur les moyens langagiers qui sont mobilisés pour réaliser ces mises en forme de l'agir, interrogations que l'on peut regrouper en deux ensembles. D'une part, si l'on admet que des constructions actionnelles différentes vont émerger dans les textes, dans quelle mesure cette variation est-elle dépendante des genres de textes mobilisés, et surtout des types de discours que ces derniers combinent. Sur ce dernier point, nous posons l'hypothèse que ce ne sont pas les mêmes formes qui émergeront dans des segments de textes relevant, soit de la narration, soit du récit interactif, soit du discours interactif, soit du discours théorique (pour une définition de ces types, voir Bronckart 1997). D'autre part, nous analysons les caractéristiques des procédés linguistiques mobilisés dans les textes pour exprimer les diverses propriétés possibles des actions, des actants et de leurs relations. Ces analyses portent sur le niveau des signes (caractéristiques de leur signifiant et de leur signifié, en particulier des procès codés par les verbes), sur le niveau des relations prédicatives (caractéristiques des phrases et/ou des clauses), et sur celui des divers mécanismes de textualisation (en particulier les caractéristiques de la cohésion nominale, de la cohésion verbale et de l'expression des modalisations).

# 3. Comment analyser la morphogenèse de l'agir dans les textes

Dans notre démarche empirique, nous abordons la problématique de la morphogenèse de l'action en nous situant à deux niveaux.

Au plan des pré-construits, nous posons l'existence, dans les représentations collectives, de schémas, de cadres, de typifications, etc., ayant

trait à l'agir humain : il s'agit là de modèles de l'activité et de modèles d'actions qui sont variables, et dont les caractéristiques différentielles dépendent des conditions de leur élaboration et plus largement de l'histoire et de la configuration des formations sociales dans le cadre desquelles ils ont été élaborés. Si nous devons tenir compte de l'existence de ces modèles, nous ne pourrons procéder à l'étude directe de leur teneur effective, pas plus que nous ne pourrons prétendre analyser les caractéristiques des multiples sortes d'activités collectives concrètement à l'œuvre dans un groupe donné. Mais à ce même niveau des pré-construits, existent aussi de multiples genres de textes qui ont la réputation de contribuer à l'orientation de certains types d'agir, et qui ont été qualifiés de textes prescriptifs, de textes injonctifs, de textes procéduraux, de textes d'incitation à l'action, etc. (voir Adam 2001). Ces textes devraient par principe proposer, entre autres, des mises en forme verbale de l'agir, et constituer de la sorte des lieux de morphogenèse de l'action. Nous procédons donc à leur étude, en nous centrant plus spécifiquement sur ceux qui sont censés orienter ce type d'agir que constitue le travail.

Au plan de la mise en œuvre de l'agir, nous analysons deux types de données distinctes. Nous procédons tout d'abord à l'enregistrement (audiovidéo) de la réalisation de tâches concrètes en situation de travail. L'analyse des conduites non verbales et verbales des actants observés devrait permettre, d'une part de mettre en évidence la complexité des situations de travail et des interactions qui s'y déploient, d'autre part, éventuellement, d'identifier des segments d'activité qui manifestent le pouvoir qu'ont les actants d'intervenir sur (et de modifier) les procès en cours. En tentant de mettre en évidence (et de se fonder sur) les indices qui, dans les conduites des actants, témoignent de leur réflexivité, de la conscience pratique qu'ils ont des propriétés de leur situation et de l'agir auquel ils participent, cette observation interprétative constituera un deuxième lieu de morphogenèse (possible) de l'action. Par ailleurs, nous procédons à des entretiens avec les travailleurs concernés, avant et après la réalisation de leur tâche, en leur demandant de fournir une description (une explication, un commentaire) de la nature de leur agir, de leur vécu de cet agir, ainsi que du contexte et des conditions de sa réalisation. Ces productions verbales constituent un troisième lieu de morphogenèse (possible) de l'action; elles relèvent de la conscience discursive des acteurs, et plus précisément de cette conscience discursive telle qu'elle peut se manifester dans le contexte et la dynamique de l'entretien.

Notre recherche porte dès lors sur quatre ensembles de données organisées selon le schéma suivant.

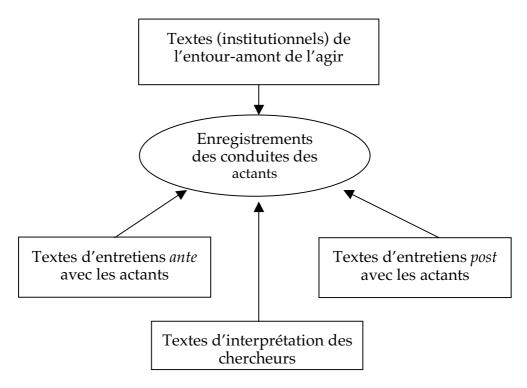


Schéma 1. Plan général de la recherche

Comme l'indique ce schéma, l'ensemble central de données est constitué par les enregistrements audio-vidéo de séquences de *travail réel*, c'est-à-dire par les *conduites* verbales et non verbales des actants lors de la réalisation d'une tâche, conduites qui relèvent donc, selon notre sémiologie, de *l'agir-référent*.

Un deuxième ensemble de données relève de ce que l'on qualifie a priori de *travail prescrit*. Il est constitué de *documents* produits par les institutions ou entreprises dans le but de préparer, d'organiser et/ou de planifier le travail. Ces documents sont surtout constitués de *textes*, qui définissent les tâches spécifiques devant être accomplies, qui pré-attribuent ces tâches à des catégories d'actants, qui énoncent divers aspects de leurs conditions de réalisation, du contrôle de leur efficacité, etc. Initialement, nous avions qualifié ces textes de « prescriptifs », mais un premier examen ayant fait apparaître que la dimension de prescription explicite en était souvent absente, nous les avons qualifiés de textes « pré-figuratifs » (en inversant de la sorte la notion de « re-figuration » de Ricœur : ces textes proposeraient des « figures anticipées » de l'agir). Un examen plus approfondi ayant fait apparaître que ces textes avaient manifestement aussi d'autres visées que la mise en forme de l'agir, nous les avons finalement qualifiés de *textes* (ou documents) de l'entour-amont de l'agir.

Un troisième ensemble de données est constitué par les *textes* d'entretiens réalisés avec les actants observés, soit avant (entretiens ante) soit après la réalisation de cette même tâche (entretiens post). Ces textes, relevant du travail interprété par les actants, témoigneraient de ce qui émerge à leur conscience discursive dans la situation spécifique de l'entretien, et devraient contenir des segments de construction verbale d'actions, sous leur angle interne, c'est-à-dire telles qu'elles sont conçues, vécues, par les actants.

Nous avions prévu également de recueillir un quatrième ensemble de données, constitué par des textes construits par les expérimentateurs à partir de leur lecture interprétative des enregistrements audio-vidéo. De tels textes relèveraient du *travail interprété* par des observateurs, et devraient contenir des segments de construction verbale d'actions sous leur angle *externe*, c'est-à-dire telles que ces actions sont imputées aux actants par les observateurs. L'élaboration de ces textes et leur analyse ont été reportées à une phase ultérieure de la recherche.

Nous avons jusqu'ici fait l'impasse sur le rôle que pouvait jouer la nature même du travail et des tâches constitutives de l'agir-référent, sur les processus de mise en forme actionnelle. Il nous a paru indispensable d'ouvrir ce questionnement, et nous avons en conséquence choisi de comparer trois situations de travail qui se différencient globalement par le type d'interaction requis des actants à la tâche : - une situation caractérisée par l'interaction entre un actant et un dispositif mécanique; - une situation impliquant l'interaction entre un actant et une personne singulière; - une situation impliquant l'interaction entre un actant et un groupe de personnes. Les types de données décrites dans notre schéma ont donc été recueillies, dans des conditions équivalentes, sur trois sites de travail. Le premier est une entreprise de fabrication de matériel médical et pharmaceutique; celle-ci constitue un centre d'excellence pour la fabrication de produits injectables (perfusion et nutrition), et les tâches affectées au département de production vont du conditionnement et du remplissage à la maintenance des machines et à l'étalonnage des appareils de mesure. Le deuxième site est une institution de service, les Hôpitaux Universitaires de Genève ; la recherche y a porté sur le travail effectué par des infirmier(e)s envers un patient. Le troisième site est une institution de formation des enseignants, en l'occurrence la Section des Sciences de l'Education de l'Université de Genève; la recherche y a porté sur la formation à l'enseignement de l'allemand langue seconde.

# 4. La mise en forme de l'agir dans les entretiens avec les infirmières

Dans ce qui suit nous évoquerons quelques aspects de la démarche et des résultats de l'analyse d'entretiens réalisés avec les infirmières sur le site hospitalier; ce travail a été conduit par les deux co-auteures de la présente contribution, et a fait par ailleurs l'objet d'une présentation plus détaillée (voir Bulea & Fristalon 2004).

### 4.1. Eléments relatifs aux conditions de recueil des entretiens

Sur le site hospitalier, la recherche s'est déroulée dans trois unités de soins : médecine, chirurgie digestive et un secteur des urgences. A l'issue de négociations avec les cadres infirmiers, il nous a été accordé quelques mois de présence possible sur le terrain, ainsi que l'entière responsabilité quant au fractionnement de nos séjours d'observation et au choix des tâches ou *soins* faisant l'objet d'enregistrements et d'entretiens. Nos séjours d'observation se sont étalés sur 5 mois et nous ont permis de choisir de nous centrer sur les soins suivants : en médecine sur la « prise de constantes » lors de la tournée ; en chirurgie sur « le pansement abdominal post-opératoire » ; dans le secteur des urgences sur la « prise en charge initiale » du patient. La présente contribution abordera uniquement les entretiens *ante* menés en chirurgie, et portant donc sur le *pansement abdominal post-opératoire*.

L'unité de chirurgie comporte une trentaine de lits et accueille des patients nécessitant une opération sur l'appareil digestif. Les soins s'organisent autour *des entrées* de patients ainsi que des *opérations* et protocoles de soins post-opératoires associés. L'activité se déploie en un fil continu, rythmé par les premiers soins du matin, les soins de 8h, les visites médicales, les pansements, la gestion des dossiers patients, les transmissions orales et écrites, les départs au bloc opératoire... Cette activité se déroule selon deux axes distincts : un axe marqué par des « incontournables » et des soins systématiques liés à l'état post-opératoire du patient, et un axe « d'imprévisibilité », de perméabilité aux *événements* et aux incidents tels que Theureau les caractérise (1993 :164). L'art des infirmier(e)s du service consiste alors à assurer le systématique tout en laissant toujours une place significative à cet imprévu possible.

Trois infirmières, Joëlle, Nathalie et Sylvie<sup>4</sup> ont prêté leur concours à la réalisation des entretiens et des films de leurs soins. D'une durée moyenne de 15 minutes, les entretiens ont été menés à trois (l'infirmière concernée et les deux chercheuses) et ils ont eu lieu à l'intérieur de l'unité, *juste avant* la réalisation du soin. Ils s'inscrivent donc dans une continuité temporelle avec les soins et le film, et sont insérés dans le fil de l'activité de l'infirmière.

# 4.2. Eléments du questionnement spécifique et de la démarche d'analyse

Les questions générales orientant la recherche peuvent être regroupées en trois ensembles. Le premier porte sur les caractéristiques générales des textes produits : de quel(s) genre(s) textuel(s) relèvent-ils ? Comment sontils organisés? Quels sont les types de discours mobilisés et quel est leur mode d'articulation? Le deuxième a trait aux dimensions de l'agir-référent qui sont mises en forme dans le texte, aux aspects de l'agir explicitement thématisés : cet agir est-il défini, qualifié ? Quelle est sa structure ? Comment se présente le cours de l'agir? Le texte fait-il mention de conditions de réalisations de l'agir, des facteurs qui pourraient l'influencer, des finalités, des ressources? Enfin, le texte fait-il mention des actants responsables, et si oui, de quelle manière? Le troisième ensemble concerne les moyens linguistiques qui sont utilisés lors de la mise en forme textuelle de l'agir. Il s'agit d'analyser notamment les formes verbales utilisées exprimant des procès, le statut de nominalisations codifiant l'agir, le statut des sujets grammaticaux et des formes pronominales codifiant des sujets (je, tu, on, etc.), le type de rapport (direct ou modalisé) entre les sujets et les verbes exprimant des procès, les formes linguistiques d'expression des processus mentaux, etc.

Notre analyse des entretiens *ante* décline ces questions en tenant compte du type de production textuelle concerné et des particularités du site hospitalier. Un premier aspect de cette déclinaison a trait au genre « entretien » : celui-ci semble devoir être organisé en un discours interactif, mais est-ce bien ce type qui se manifeste effectivement ? Quant aux dimensions de l'agir évoquées, nos questions ayant trait à la mise en forme du soin infirmier sont les suivantes : lorsqu'une infirmière parle du pansement abdominal post-opératoire, quels sont les aspects qu'elle

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Prénoms fictifs, représentés dans les segments d'entretiens reproduits dans cet article par les initiales J, N et S. Les initiales EB et IF correspondent dans ces mêmes entretiens retranscrits à nos noms respectifs.

thématise? Lorsqu'on parle de ce soin, de quoi parle-t-on? Est-ce que ce dernier est (re)défini? Parmi les multiples aspects pouvant être évoqués (déploiement temporel, conditions de réalisation, déterminations, capacités et intentions de l'actant, ressources et contraintes, résultats, etc.) lesquels sont explicitement abordés et comment?

La démarche d'analyse a comporté deux étapes générales. La première a consisté en un examen de la *dynamique générale de l'entretien*. L'analyse de la distribution des tours de parole dans le successif ainsi que du déploiement du contenu thématique a permis de mettre en évidence deux catégories de segments :

- (a) Des segments d'introduction, présentation ou amorce d'un thème, segments que nous qualifions de « segments d'orientation thématique », ciaprès SOT.
- (b) Des segments produits par l'interviewé (désormais Iwé) en réponse à une question ou suite à une amorce de l'intervieweur (désormais Iweur), où le thème est effectivement traité. Nous qualifions ces segments de « segments de traitement thématique », ci-après STT. Ce traitement thématique peut prendre des formes diverses : reformulation, extension et complexification, particularisation et/ou focalisation sur un aspect considéré comme pertinent, exemplification, etc.

Cette analyse a permis également de réaliser un classement des types de SOT et des types de STT. Pour ces derniers, qui nous intéresseront particulièrement ici, ce classement se présente comme suit.

- A. Segments portant sur *l'agir-référent*, c'est-à-dire sur un ou des aspects de la tâche qui fait l'objet de l'enregistrement. Des sous-ensembles emboîtés de STT de type A peuvent être distingués, en fonction de la centration thématique :
  - A.1. *Caractérisation* de la tâche : STT focalisant sur la définition de la tâche, la signification que l'Iwé lui attribue, etc.
  - A.2. Evocation des déterminants pouvant influer sur l'effectuation de la tâche :
    - A.2.a. *Déterminants externes* (matériel, paramètres spatio-temporels, autres intervenants, etc.)
    - A.2.b. Déterminants internes (capacités et ressources de l'agent)
  - A.3. Evocation du déroulement de la tâche :
    - A.3.a. STT renvoyant à la préparation de la tâche
    - A.3.b. STT renvoyant à la réalisation effective de la tâche
    - A.3.c. STT renvoyant aux possibles de déroulement de la tâche

- B. Segments portant sur le *travail en général*, dans le cadre de l'Institution. Les sous-ensembles suivants peuvent être distingués :
  - B.1. Evocation d'aspects de *l'organisation* du travail (dans l'Institution, le secteur, etc.)
  - B.2. Evocation des *conditions* de travail (aspects ergonomiques, relationnels, de coopération, etc.)
  - B.3. Evocation du *métier* et /ou de la *profession* (statut de l'actant, son rôle, ses valeurs, ses responsabilités, etc.)
- C. Segments portant sur la recherche en cours :
  - C.1. Evocation de la perception / compréhension de la recherche par l'actant
  - C.2. Expression des réactions de l'actant à la situation de recherche

La seconde étape a consisté en trois types d'analyse linguistique des divers STT: - une analyse de la *structure discursive-temporelle* des segments, identifiant notamment les types de discours qui y apparaissent, les axes de référence temporelle qui les organisent (voir Bronckart 1997: chap. 8), ainsi que la distribution des temps des verbes; - une analyse des *relations d'agentivité*, impliquant l'identification du référent des sujets des verbes (infirmière seule, autre soignant, patient, impersonnel, etc.), celle des types de relation prédicative (directe ou modalisée), et celle des autres formes de modalisation; - une analyse du *statut des procès* exprimés par les verbes, distinguant les procès renvoyant au travail en général, à la tâche ou soin concerné, à des actes, des gestes, des ressources de l'actant, des déplacement, des paroles ou des pensées.

Des résultats obtenus par ces analyses, nous ne pourrons présenter que les registres ou formes d'action qui se manifestent dans les segments de traitement thématique.

# 4.3. Quatre « registres » d'action

Les segments ici concernés portent tous sur le déroulement de l'agirréférent, avec des centrations plus marquées sur la préparation, la réalisation effective de la tâche, ou les possibles de déroulement. Dans l'ensemble des segments et au sein d'un même segment, plusieurs *registres* d'action sont convoqués dans une alternance remarquable :

- une *action « située »* dans une contemporanéité de la situation de l'entretien, à faire ;
- une *action « événement passé »*, qui constitue une expérience vécue prise dans sa singularité ;

- une action « expérience », comme cristallisation d'expériences vécues, faisant appel à des dimensions personnelles et impliquées de la pratique de l'infirmière ;
- une *action « canonique »*, en tant que « modèle théorique » externe à la pratique propre de l'infirmière.

#### 4.3.1. L'action située

J: [...] en l'occurrence ça coule un petit peu au niveau de la lame donc j'ai pris un paquet de plus / j'ai pris ce qui fallait parce que j'ai heu / une analyse / de // [IF: oui] de de liquide de lame à faire / [IF: hum hum] donc là normalement je dois tout avoir sur mon chariot pour pas avoir en fait à ressortir / j'essaie de limiter

IF: de tout xx (parasites) de limiter / les aller et venues possibles heu

J: voilà / mon patient est déjà au courant qu'on va faire le pansement / je suis allée le voir tout à l'heure pour lui dire que j'arrivais / je lui ai dit de pas bouger [IF: hum hum] [...] (STT-1 Joëlle – préparation)

L'action située est contextualisée, dans une contiguïté spatio-temporelle avec la situation de l'entretien, mettant en scène des éléments antécédents à l'agir et l'agir comme « à venir ». Cette contextualisation met en perspective, autour d'un principe organisateur qui est l'agir même, des ingrédients de nature très différente : des événements, des résultats de gestes ou d'actes antérieurs, des règles ou obligations, des appréciations, des « objets » (cicatrice, plaie, fils...). Mais cette mise en perspective n'implique pas un ordre de prééminence apparent. L'action située s'exhibe comme une contexture idiosyncrasique, comme manière dont les éléments d'un tout organique complexe se présentent, un enchevêtrement de temporalités (maintenant, avant, tout à l'heure), d'objets (instruments, examens, pansement...) et une appréhension de l'espace moins en terme de lieux physiques désignés que de mouvements et de localisation par rapport aux objets. L'action située fait état d'une réalité liée à ce pansement, ce patient, ce contexte et cette infirmière là.

Du point de vue des mécanismes linguistiques qui le sous-tendent, le registre de l'action située est quasi toujours verbalisé sous forme de discours interactif adressé: le contenu thématique est organisé en référence aux paramètres physiques de la situation de production, et l'axe temporel de référence est celui de la situation d'interaction. A deux reprises apparaissent cependant des bouts de récit interactif qui portent sur des actes liés à l'action située, mais que l'infirmière a déjà accomplis avant l'entretien. Dans ces deux cas, l'axe de référence temporelle (amont de la situation d'interaction) est marqué : je suis allée le voir tout à l'heure pour lui dire que j'arrivais / le médecin l'autre jour m'a montré. Les

enchaînements verbaux chronologiques pouvant codifier une succession d'étapes d'action sont pratiquement absents : l'action située est organisée en une structure complexe dont la principale caractéristique est de mettre en rapport les éléments (actes, ressources, états, etc.) à travers une alternance fréquente de repérages temporels proactifs, rétroactifs et isochroniques.

L'implication de l'agent producteur est toujours manifeste : la mobilisation du pronom je est constante, et il est assez rare qu'apparaisse un autre pronom sujet désignant l'agent infirmier (on).

L'expression linguistique de l'action située se caractérise encore par un nombre important de relations prédicatives modalisées : les modalisations pragmatiques (j'essaie de limiter, je voulais essayer de le faire à la pince, j'ai envie d'essayer pour savoir le faire aussi) et déontiques (j'ai une analyse de liquide de lame à faire, je dois tout avoir sur mon chariot) y sont les plus fréquentes.

### 4.3.2. L'action événement passé

N: [...] la dernière fois par exemple tu vois je devais enlever des fils à un patient / et // il avait / une collection de / de liquide séreux au niveau de la cicatrice j'ai la cicatrice qui s'est ouvert // le bout de la cicatrice / il avait une médiane / c'était le bout de la cicatrice qui s'est ouvert / tu vois [IF: au moment où tu as fait le pansement] où j'ai enlevé les fils et puis tu sais j'ai commencé à appuyer et puis ça coulait / et heu ça s'est ouvert tu vois [...] (STT-7 Nathalie – possibles)

L'action événement passé constitue véritablement une histoire, qui peut être emblématique, ou considérée par l'infirmière comme illustrative ou explicitatrice de l'agir dont elle nous parle, ici les possibles de l'agir. Le degré de contextualisation de ce registre est élevé, mais sélectif et porté par l'histoire elle-même. L'infirmière fait appel à une situation antérieure, rapportée du passé (c'est-à-dire déjà vécue, ici par elle), avec les éléments de son contexte. L'agent est identifié, l'agir aussi en tant qu'unité délimitée et prescrite, le patient est à l'horizon du soin, et les états significatifs de la situation sont posés. Mais c'est « l'incident » survenu lors de la réalisation du soin qui est particulièrement significatif et fait l'événement.

La verbalisation de ce registre relève du *récit interactif* : l'événement raconté est mis à l'écart des coordonnées du monde ordinaire, par la création d'un axe temporel de référence situé en amont de la situation d'interaction, et marqué par le syntagme nominal *la dernière fois*. L'agent demeure par contre impliqué dans l'événement raconté, cette implication étant marquée par le pronom personnel *je*.

S'agissant de la cohésion nominale, deux séries isotopiques s'articulent autour de la série pronominale des je: l'une concerne le patient (un patient -il-il), l'autre la cicatrice (une collection de liquide séreux -la cicatrice -une médiane -le bout de la cicatrice  $-\varsigma a - \varsigma a$ ). La construction de ces séries est « canonique » (un élément thématique est introduit par un syntagme nominal, et repris par un autre syntagme ou un pronom), mais le fonctionnement anaphorique de  $\varsigma a$  (pouvant être aussi ostensif) ou des il contraste avec le fonctionnement déictique de ce même type d'unités ; et cette différence de fonctionnement constitue un élément assez pertinent de distinction entre ce registre et le précédent.

Le pronom je évolue quant à lui d'un je qui assume la tâche, qui en prend la responsabilité (marqué par une modalisation déontique interne je devais enlever), à un je qui exécute, qui prend en charge des actes : j'ai enlevé les fils, j'ai commencé à appuyer.

### 4.3.3. L'action expérience

Ce registre constitue une forme de cristallisation personnelle des expériences vécues par l'infirmière ou par d'autres. S'il fait appel à des dimensions personnelles ou propres à la pratique de l'infirmière, le registre constitue aussi le fruit d'une forme de sédimentation d'agirs réalisés par d'autres et réappropriés par elle. *L'action expérience* se pose en archétype de situations multiples, présentant l'agir sous une forme relativement stable, synthétisant à la fois des éléments de variabilité et de régularité. En tous les cas, le principe organisateur apparent de ce registre reste l'agent.

On peut relever trois caractéristiques fondamentales de l'organisation de ce registre. Tout d'abord, un décrochage temporel d'avec l'ici et le maintenant : l'infirmière nous parle alors d'une sorte de *situation abstraite*, et par rapport à l'action située, l'action expérience apparaît *décontextualisée* mais cependant toujours *recontextualisable*.

J: heu pour par exemple préparer mon chariot / j'refais tout le soin dans ma tête... (STT - 1 Joëlle – préparation)

Ensuite, un cadrage initial sur un acte ou une tâche particulière est posé : la préparation du chariot, la programmation du pansement, le propre fonctionnement de l'infirmière, la mobilisation de lame...

N: c'est // ben toute façon heu / tu sais / le pansement tu le programmes dès le matin tu regardes à peu près dans la chambre ce qui y a / les pansements que tu dois faire / tu regardes à peu près le genre de cicatrice qu'elle a ou le type de pansement qu'ils lui ont mis en tu sais au bloc opératoire / [...] / donc heu tu sais à peu près quel matériel prendre (STT - 4 Nathalie – préparation)

Enfin, s'il n'y a pas d'ancrage temporel renvoyant à la situation d'interaction, une temporalité interne propre aux gestes, actes, tâches est repérable :

S: // bon / même si vous aviez pas été là // pareil / j' fonctionne toujours comme ça / je vois si le patient est disponible dans la matinée s'y a pas d'examen s'y a pas de chose comme ça / j'préviens le patient qu'on va faire son pansement // des fois ça peut être dix minutes avant / des fois ça peut être une demi-heure une heure // si c'est quelqu'un très angoissé on évite de le prévenir trop avant parce que sinon (rires) / mais / je préviens toujours avant le soin / après j'arrive ben si il est s'il est assis au fauteuil ben je le recouche je l'installe // je préserve la / la pudeur / puis j'installe mon matériel puis je fais le pansement (STT - 6 Sylvie – réalisation)

Du point de vue des types discursifs, ce registre est verbalisé quasi exclusivement en un discours interactif adressé, mais contrairement à l'action située, l'axe de référence temporel est ici non borné. Cet axe est souvent marqué par des adverbes (normalement, toujours), ou par des expressions comme de toute façon ou un jour ou l'autre. Le temps verbal mobilisé est quasi exclusivement le présent à valeur générique, les repérages rétroactifs et proactifs étant rares. A défaut de ces repérages, les fragments portant sur l'action expérience sont organisés souvent par juxtaposition de phrases :

[...] le pansement tu le programmes dès le matin tu regardes à peu près dans la chambre ce qui y a / les pansements que tu dois faire / tu regardes à peu près le genre de cicatrice...

Ce type d'enchaînement phrastique propose une suite chronologique d'actes « neutralisés », qui déploie des éléments stables, réguliers. Mais il comporte aussi régulièrement des expressions de variation, qui s'insèrent parmi les incontournables. Celles-ci peuvent être réalisées soit par des modalisations de type adverbial (tu regardes à peu près dans la chambre / tu regardes à peu près le genre de cicatrice) ou par des modalisations prédicatives qui ne portent pas sur l'agent infirmier, mais sur un impersonnel : des fois ça peut être dix minutes avant / des fois ça peut être une demie heure.

L'expression de la variation est dans certains cas bien explicite, notamment à travers des constructions conditionnelles en « si » + présent :

je vois si le patient est disponible dans la matinée (il pourrait ne pas l'être)

s'y a pas d'examen s'y a pas de chose comme ça / (raisons d'indisponibilité du patient)

j'préviens le patient qu'on va faire son pansement //

des fois ça peut être dix minutes avant / des fois ça peut être une demi-heure un heure // (variation temporelle)

si c'est quelqu'un très angoissé on évite de le prévenir trop avant parce que sinon (raisons de cette variation)

Ces constructions donnent au registre de l'action expérience une temporalité interne élastique, malgré la construction linguistique en enchaînements successifs, et c'est précisément cette caractéristique qui semble absente du registre de l'action canonique.

## 4.3.4. L'action canonique

L'action canonique relève de l'ordre de la règle, voire de la procédure, dégagée de toute indexicalité et de fait a-contextualisée. Détachée des contingences et des caractéristiques propres à la pratique de l'agent, elle se présente comme une forme prototypique, ou comme un modèle théorique de l'agir comportant les composantes et les conditions nécessaires et suffisantes de sa réalisation. Dans ce registre, le pansement, le contexte, le patient et l'agent sont indéfinis, quelconques : l'action se déploie conformément à une norme, ou à une logique interne qui paraît incontournable (on ouvre puis on ferme un pansement), et de cette chronologie irréductible se dégage une impression de procéduralisation de l'agir :

S: [...] l'installation heu on déballe la plaie on prépare le / le set [IF: hum hum] / après on fait le pansement on communique / on ferme le pansement on réinstalle le patient on met la ceinture on réhabille / on remet bien le lit en position on lui propose d'aller au fauteuil si il doit aller au fauteuil ou il reste comme ça on lui remet tout son matériel à disposition / on tire le rideau et après / on on dit heu / voilà / au revoir au patient quoi [...] (STT- 9 Sylvie-réalisation)

Dans certains cas, aux actes spécifiques chronologiquement identifiés (nettoyer puis fermer) se rajoutent, toujours selon un ordre logique supposé, des conséquences et des prémisses de ces mêmes actes : pour fermer qu'est-ce que je vais mettre sur ma plaie ; si je mets des compresses combien de compresses est-ce que je vais avoir besoin ; en fonction de quoi est-ce que ça coule est-ce que ça coule pas. Mais cette même succession de questions que pose l'infirmière pourrait aussi être représentative des modes de raisonnement professionnel qu'elle se serait appropriés.

L'agir canonique est verbalisé tantôt en discours interactif, tantôt en discours théorique, types qui se caractérisent par la conjonction entre les coordonnées du monde ordinaire et celles des faits relatés. Dans les deux cas, l'axe temporel est non borné, et la spécificité de ce registre a donc trait davantage à l'axe temporel choisi (non borné) qu'au type de discours luimême, ce dont atteste encore le choix des temps verbaux : à l'exception d'un passage de Joëlle qui est au futur proche (et qui a un statut assez

particulier), tous les verbes sont conjugués au présent, celui-ci ayant une valeur générique ou gnomique.

Au niveau de l'agentivité, on observe un phénomène que nous qualifierions d'« indifférence pronominale » : l'agent infirmier peut être individuel et auto-désigné comme tel (<u>je prends un plateau de toute façon</u>), individuel mais « générique » (<u>t'appelles l'opérateur</u>) ou encore collectif (<u>on ferme le pansement</u>) ; le pronom <u>je</u> ne constitue donc plus une marque agentive privilégiée.

Dans certains passages relevant de ce registre, on observe enfin une organisation phrastique récurrente du type sujet – verbe – complément, ainsi que l'enchaînement par juxtaposition de phrases simples, les subordinations étant plutôt rares.

#### 5. Conclusions

Eu égard aux modèles théoriques évoqués sous 1., on peut admettre que les trois infirmières évoquent leur tâche dans le cadre d'une situation d'activité collective, et tentent d'en dégager des formes d'action, en un processus caractérisé par la difficulté d'articuler trois ordres de dimensions, par ailleurs plus ou moins fortement thématisés par ces modèles théoriques : - l'actant, avec les décisions d'action et les assomptions de responsabilité qui l'érigent en acteur ; - les déterminismes de la tâche qui se présentent, soit comme normes générales du travail, soit comme contraintes d'une situation d'intervention déterminée ; - les aspects du déroulement temporel et « logique » de la tâche elle-même. Et les résultats obtenus montrent qu'aucun des registres identifiés ne propose une combinaison complète de ces trois ordres de dimensions : des choix ou des accentuations sont donc proposés, que l'on peut résumer comme suit.

Dans *l'action située*, la centration majeure se porte sur l'actant/acteur, avec la mobilisation constante du *je*, et l'importance des modalisations explicitant sa *responsabilité*. En regard de cette dimension centrale, les déterminismes normatifs ou contextuels sont présentés « en vrac », comme un enchevêtrement d'éléments avec lesquels cet acteur responsable doit « se débrouiller », et le déroulement de l'agir n'est pas présenté en un parcours temporel exhaustif et organisé.

Dans *l'action événement passé*, deux ordres de dimensions sont articulées. On observe d'un côté une centration sur l'agent/acteur, dont témoignent la grande fréquence des *je* suivis de verbes exprimant des actes, ainsi que la présence de modalisations déontiques. On observe d'un autre côté des tentatives d'élaboration d'une *figure du déroulement de la tâche*, qui ne se déploie cependant pas en un récit exhaustif de l'administration du

soin, mais en un *mini-récit* centré sur l'évocation d'un « *incident révélateur* ».

Dans *l'action expérience*, *la dimension de l'actant tend à être neutralisée*, comme en atteste la co-occurrence des *je*, *tu*, *ça*, etc., et la relative rareté des modalisations exprimant la responsabilité de cet actant. Par contre, la dimension de *l'organisation générale du déroulement de l'agir* est plus nettement thématisée, sous une forme séquentielle lisible, mais qui évoque en même temps des *variantes possibles*, qui sont ellesmêmes liées à des *contraintes situationnelles* envisageables.

Dans *l'action canonique* enfin, la *neutralisation de l'actant* est plus nette encore, comme en atteste l'« indifférence pronominale » qui caractérise sa désignation, et la centration majeure porte sur *l'organisation logique et chronologique du soin*, conformément aux *normes du travail*, telles cependant que celles-ci ont été *intériorisées* par l'infirmière (voir les questions que celle-ci se pose pour introduire les prémisses et conséquences des actes constitutifs de ce soin).

S'agissant des interdépendances entre choix discursifs et formes actionnelles, on relèvera que l'action située et l'action expérience émergent dans le cadre du discours interactif adressé, et que ces deux registres se différencient par le choix de l'axe de référence temporelle et l'emploi des modalisations : axe de la situation d'interaction avec relations prédicatives modalisées pour le premier ; axe non borné avec modalisations adverbiales non intercalées dans la relation prédicative pour le second. L'action événement passé émerge quant à elle dans le récit interactif, et l'action canonique dans des segments oscillant entre discours interactif et discours théorique. Si les registres d'action semblent ainsi clairement dépendants des modalités d'organisation discursive, et constituent en ce sens de véritables formes discursives, il n'en va pas de même pour les centrations thématiques, qui paraissent indépendantes de cette même organisation : l'évocation du déroulement de l'agir en termes de préparation, de réalisation effective ou de possibles ne semble pas appeler une organisation discursive particulière.

S'agissant de la structure d'ensemble de chaque entretien, on relèvera que tous les segments thématiques proposent une *alternance des registres d'action*, qui prend le plus souvent la forme d'un encadrement d'un ou plusieurs registres d'action par deux passages relevant d'un autre, ce qui contribue à une mise en tension des composantes qui constituent le segment. Les registres d'action « se regardent » mutuellement et se construisent réciproquement en tant que cadres interprétatifs : ainsi, une règle ou une procédure évoquée dans le registre canonique trouve son sens

en regard de la situation concrète, contextualisée, exprimée dans le registre situé, ou encore en regard de son appropriation par l'infirmière, formulée dans le registre de l'expérience; réciproquement, l'action évoquée dans le registre situé, malgré sa singularité, se présente comme faisant partie d'une classe (les pansements), et est de ce fait susceptible d'alimenter l'agir expérience ou de se transformer en action événement. Dans une perspective qui croise la dynamique thématique et l'analyse interne des segments, il apparaît ainsi que la fonction principale des registres d'action est de constituer des *formes transversales de traitement du contenu thématique*. Dans la même perspective, l'agir-référent (le soin), se présente comme agencement dynamique de composantes dont les possibilités de combinaison sont multiples.

## Références bibliographiques

- ADAM J.-M. (2001), « Entre conseil et consigne : les genres de l'incitation à l'action », *Pratiques* 111/112, 7-38.
- Anscombe G.E.M. ([1957] 2001), L'intention, Paris, Gallimard.
- BRONCKART J.-P. (1997), Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionisme socio-discursif, Paris, Delachaux et Niestlé.
- BRONCKART J.-P. (2004), « Pourquoi et comment analyser l'agir verbal et non verbal en situation de travail », in J.-P. Bronckart et groupe LAF (éds), *Agir et discours en situation de travail*, Genève, *Cahier de la Section des Sciences de l'Education* 103, 11-144.
- BRONCKART J.-P. et al. (1985), Le fonctionnement des discours. Un modèle psychologique et une méthode d'analyse, Paris, Delachaux et Niestlé.
- BULEA E. & FRISTALON I. (2004), « Agir, agentivité et temporalité dans des entretiens sur le travail infirmier », in J.-P. Bronckart et groupe LAF (éds), *Agir et discours en situation de travail*, Genève, *Cahier de la Section des Sciences de l'Education* 103, 213-262.
- FILLIETTAZ L. (2002), La parole en action, Québec, Editions Nota bene.
- FRIEDRICH J. (1999), « Crise et unité de la psychologie : un débat dans la psychologie allemande des années 20 », *Bulletin de psychologie* 52, 247-258.
- FRIEDRICH J. (2001), « Quelques réflexions sur le caractère énigmatique de l'action », in J.-M. Baudouin & J. Friedrich (éds), *Théories de l'action et éducation*, Bruxelles, De Boeck, 279-304.
- GIDDENS A. ([1984] 1987), La constitution de la société, Paris, P.U.F.
- HABERMAS J. (1987), Théorie de l'agir communicationnel, tome 1 : Rationalité de l'agir et rationalisation de la société, Paris, Fayard.
- LEONTIEV A.N. (1979), «The Problem of Activity in Psychology», in J.V. Wertsch (éd.), *The Concept of Activity in Soviet Psychology*, New York, Sharpe, 37-71.

- QUÉRÉ L. (1992), « Le tournant descriptif en sociologie », *Current sociology* 40, 139-165.
- RICŒUR P. (1977), « Le discours de l'action », in P. Ricœur (éd.), La sémantique de l'action, Paris, CNRS.
- RICŒUR P. (1983), Temps et récit, t.1, Paris, Seuil.
- SALANSKIS J.-M. (2000), Modèles et pensée de l'action, Paris, L'Harmattan.
- SCHÜTZ A. (1998), « Choisir parmi des projets d'action », in *Eléments de sociologie phénoménologique*, Paris, L'Harmattan.
- THEUREAU J. (1993), « Evénements et coopération dans le travail infirmier », in J. Cosnier, M. Grosjean & M. Lacoste (éds), *Soins et communications*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 161-178.